



FFBB 2024 & CLUB 3.0

PLAN INFRA – FONDS FEDERAL



PLAN INFRA – FINANCEMENT

Financement CNDS – Convention cadre FFBB

Création ou réhabilitation de terrains de basket 3x3 s'inscrivant dans le cadre du plan stratégique FFBB 2024.

- Terrains en accès libre
- Terrains situés en territoires carencés, en ZRR (*ou contrat de ruralité*) ou QPV (*ou à proximité*)
- Financement **% ? Maximum ?** du montant subventionnable du projet selon les enveloppes ciblées

FONDS dédié FFBB

Conception de la plateforme digitale et les équipements qui s'inscrivent dans le cadre du plan Infra.

- Quels types d'équipement ?
- Quelles cibles territoriales ? (*Cf. Schéma de développement des terrains 3x3*)
- Quel taux d'intervention ? (*Enveloppe - Engagement pluriannuel*)
- Quel circuit d'attribution ?

PLAN INFRA – FINANCEMENT

FONDS FEDERAUX EXISTANTS

- FFF – FAFA (15M€)
 - Subvention indirecte avec enveloppe annuelle régionale allouée aux Ligues/Districts - Politique de subvention locale.
 - Aide forfaitaire dans la limite d'un plafond HT du cout travaux.
 - Bonifications possibles 20% (*CMonde Féminine 2019*) et 10% (*ZRR / QPV*).
- FFT
 - Subvention indirecte attribuée au club affilié ou aux ligues.
 - Convention entre le club et la collectivité pour participation au financement de l'équipement en reversant tout ou partie du fonds obtenu.
 - Accompagnement technique proposé par la Fédération avant travaux.
- FFME (300 000€ environ)
 - Subvention octroyée par niveau d'installation (*départemental, régional, etc..*).
 - Respect du plan équipement de la FFME.
 - Subvention directe Fédération – Porteur de projets



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80